

Maison Boileau... qu'en est-il?

En juin 2016, le maire Denis Lavoie a produit son plan d'action « *S.M.E.A.C.<sup>1</sup> S.M.R. Maison Boileau* », daté avril-mai 2016. Plus d'un an après l'acquisition de la maison par la Ville et compte tenu de l'engagement du maire de tenir les citoyens informés des résultats importants par le biais de *L'Écluse* et des médias, que peut-il dire aux citoyens concernant les questions suivantes :

**Ventilation et taux d'humidité intérieure.** Dès 2013, il est fait état de la présence de moisissures. À l'été de 2016, la maison a été sécurisée, mais fermée hermétiquement par la Ville. Pourquoi aucune ventilation n'a été installée à l'intérieur de la maison, malgré nos demandes réitérées ?

**Valeur architecturale.** Quel est l'âge respectif des différentes composantes de la maison ? Les experts qui l'ont visitée estiment que le corps original pourrait dater de la fin du XVIIIe siècle. Pour connaître l'état réel de la structure et de son origine, un curetage approfondi doit être fait. Une firme d'architectes a été mandatée pour établir un bilan de santé de la maison. Un curetage est-il prévu ? Quels sont les plan et objectif de la Ville pour la restauration de cette maison ? Entend-elle en conserver les éléments significatifs ?

**Valeur historique.** La maison représente le lien historique entre la seigneurie et la municipalité de Chambly-Bassin. Référant au cadastre de 1868, cette maison d'inspiration française occupe le lot 92. Sur ce lot, il y a eu : l'école de Madeleine Brousseau, un magasin général et un marché public, le couvent de la Congrégation Notre-Dame, la mairie et la station de pompiers, la statue de Salaberry, la fondation de la Caisse populaire, l'ouverture du dernier tronçon de l'avenue Bourgogne, la route numéro 1, etc. Nous croyons que cette riche histoire mérite d'être racontée aux Chamblyens et aux visiteurs, à l'intérieur même de la maison restaurée.

**La citation.** Le S.M.E.A.C. mentionne d'entamer un processus de citation après l'implantation des horodateurs. Il y a maintenant plus d'un an que les horodateurs sont

implantés. La Ville n'a pas besoin d'attendre la fin des travaux de restauration pour citer la maison, une prérogative municipale reconnaissant l'importance accordée à un site ou un bâtiment patrimonial. Aucune information n'a circulé à l'effet que la Ville ait entamé le processus de citation. Pourquoi ?

**Comité du patrimoine.** À quand un véritable comité du patrimoine dans une ville d'histoire comme Chambly ? Le Fonds PHAC, mis sur pied par l'actuelle administration pour la promotion de l'histoire, du patrimoine et de la culture ne comprend qu'un seul représentant du milieu patrimonial, dans un groupe composé de dix personnes pour gérer le fonds. Ce n'est pas un comité du patrimoine.

**Offre des Amis de la maison René-Boileau.** Dès le départ, les Amis de la maison René-Boileau, des bénévoles intéressés au milieu patrimonial, ont offert de travailler en collaboration avec la Ville afin de mener à bien un projet commun et consensuel. Nous attendons toujours une réponse à cette offre.

Les amis de la maison René-Boileau

cc : Journal de Chambly

Chambly-Matin

Le Montérégien

FHQ

APMAQ

ACTION-PATRIMOINE

---

<sup>1</sup> Situation- Mission – Exécution – Administration - Communication